

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SOTIPAPIER » suite à la réalisation de l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 22 mai 2017

A partir du **mercredi 20 décembre 2017**, les 3 991 666 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Code Mnémonique : STPAP
- Code ISIN : **TN0007630015**
- Groupe de Cotation : 11